

Je ne comprends pas qu'en période caniculaire, ou même en période

normale, dans un pays civilisé comme la France, pays des Droits de l'Homme, des Lumières, pays où sur les ruines et les décombres d'une terrible guerre, le Conseil National de la Résistance a bâti la Solidarité Nationale, on continue à emmerder les pauvres avec des tracasseries administratives.

Est-il normal qu'un couple avec un bébé soit obligé de venir demander des aides alimentaires d'urgence au CCAS de la Commune, sous prétexte que le dossier de ses allocations est en cours d'instruction ?

Est-il normal que 3 semaines plus tard, ces mêmes personnes re-sollicitent le CCAS, car leur situation n'a pas évolué ?

Quelle honte ! Monsieur Macron, il y a un grand coup de pied à donner dans la fourmilière ! Au-delà de toutes considérations politiques, la Solidarité et le minimum à vivre décemment pour tous est un devoir et une responsabilité que vous devriez assumer. Il est là l'état d'urgence ! Merde !

Hervé Féron

Maire de Tomblaine.



Tomblaine, le 5 juillet 2019

CAF  
21 rue Saint Lambert  
54000 NANCY

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

N/Réf. : HF/ ADC

Madame la Directrice,

Je trouve anormal que des gens qui ont un bébé soient obligés de demander une aide alimentaire d'urgence au CCAS 2 fois à 3 semaines d'intervalle car leur dossier CAF n'est pas traité.

Quand on a faim et que l'on est en période de canicule, il est inadmissible de laisser des personnes dans une telle situation.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

**Hervé FERON,**  
Maire de Tomblaine,  
Président du C.C.A.S.

